

HAUTE - DEULE.

1272. — SEPTEMBRE. — MARGUERITE , COMTESSE DE FLANDRE ET DE HAINAUT.

(F^o 271).

Exemption de toute espèce de péages sur la rivière venant de La Bassée à Lille.

Collationné sur l'original ; Arch. de Lille, titres anciens, carton A, 2^o.

Nous Margherite, contesse de Flandres et de Hainau, faisons savoir à tous ke nous avons otroiet et otroions et metons notre assens a ce ke nus lieve u prendie tonlieu, treuwage, winage, u autre nule exaction ou fosset u en le riviere ki sistent de le Bassee a Lille, et ce nous confremons et otroions et ferons tenir fermement a tous jours, comme dame de le terre, et pour ce ke nous volons ke ce soit ferme chose et estaule et fermement tenue a tous jours, nous avons ces presentes lettres saieles de notre saiel. Ce fu donne lan del incarnation mil deus cens soissante et douze ou mois de septembre.

HAUTE - DEULE.

1272. — SEPTEMBRE. — ROBERT DE WAVRIN, SÉNÉCHAL DE FLANDRE.

(F^o 272).

Exemption de péages sur la rivière venant de La Bassée à Lille.

Collationné sur le vidimus ci-après.

Jou Robiers de Wavrin, seneschaus de Flandre, fais savoir a tous ceaus ki ces lettres verront et orront ke jou ne me hoirs ne poons ne ne devons prendre ne avoir ne demander jamais a nul jour wienage en toute le riviere ki va de le Bassee à Lille et quant a ceste chose fermement tenir et warder, jou oblige mi et men hoir ki sera sires de Wavrin, et se prie et requier a ma treschiere dame, Margherite contesse de Flandres et de Haynau kele confirme ces lettres par ses lettres pendans et face tenir. Et pōur ce ke ce soit ferme chose et estaule je fis ces presentes lettres sceler de mon scel. Ce fu fait lan del incarnation notre Seigneur mil deus cens soissante et douze ou mois de septembre.

HAUTE - DEULE.

1272. — SEPTEMBRE. — MARGUERITE , COMTESSE DE FLANDRE ET DE HAINAUT.

(F^o 272).

Confirmation de la charte qui précède.

Collationné sur l'original ; Arch. de Lille, titres anciens, carton A. 2^o.

Nous, Margherite, contesse de Flandres et de Haynau, faisons savoir a tous ke nous avons veues les lettres notre chier et foiaule Robert de Wavrin, seneschal de Flandres en ceste fourme :